

ATLAS AGRICOLE DES TERRITOIRES DE CORSE

Le Recensement Agricole 2000 fournit une information riche sur l'ensemble des exploitations agricoles insulaires. Ces données ont été exploitées dans plusieurs publications, le plus souvent dans une optique de connaissance des productions, des filières.

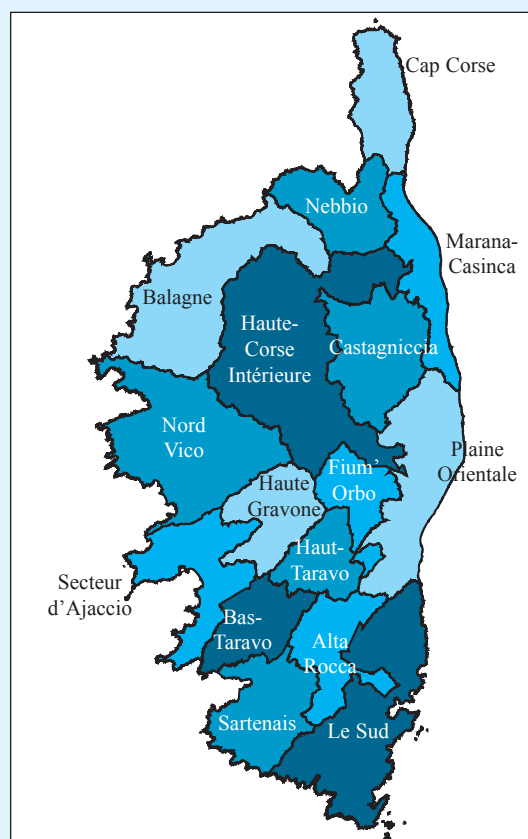
Mais pour mener une politique d'aménagement du territoire il est nécessaire de disposer d'éléments statistiques à l'échelle des micro-régions. L'enjeu est d'autant plus fort que la Corse présente des déséquilibres marqués, en particulier entre le littoral et l'intérieur des terres, en terme démographique et économique.

L'atlas agricole des territoires a pour objectif d'apporter des éléments de connaissance sur l'agriculture, au niveau des petites régions. Ce document complète l'atlas des productions agricoles corses publié en octobre 2003.

Dans un souci de lisibilité et de cohérence avec des travaux antérieurs, nous avons retenu seize territoires, résultant de l'agrégation des petites régions naturelles. Au Recensement Général Agricole de 1979, 30 petites régions naturelles avaient été définies sur des critères d'homogénéité agricole et de limites naturelles.

Ce zonage plus synthétique respecte les limites communales, à l'exception de Zonza, Albitreccia et Grosseto-Prugna. En effet le souhait d'obtenir des territoires continus, ainsi que des disparités marquées au sein de ces communes, nous ont conduits à un découpage infracommunal.

Chaque territoire est décrit à partir d'informations provenant du Recensement Général de la Population de 1999 et du Recensement Agricole 2000. Les données chiffrées ainsi mobilisées présentent les principales caractéristiques démographiques et économiques. L'agriculture est plus particulièrement abordée sous l'angle du travail et des chefs d'exploitation, de l'outil de production, et des possibilités de succession pour les agriculteurs de 50 ans et plus.



Les services de statistique du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales souhaitent la meilleure utilisation et la plus large diffusion des informations et analyses présentées dans ce document. Toute reproduction est donc autorisée sans aucune restriction que de citer explicitement la source et la référence.